

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 90 (1945)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—	ABONNEMENT	Pour l'Etranger : 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—
---	-------------------	--

Prix du numéro : fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

L'artillerie à obus-fusées

(DIE RAKETENARTILLERIE)

Dans un article paru dans le N° 10 du *Journal Militaire Suisse*, le colonel-brigadier von Wattenwyl a étudié la fusée en tant qu'arme, surtout du point de vue historique ; il a plus particulièrement examiné le développement de cet engin en Suisse. Il écrit dans ses conclusions : « Aujourd'hui encore, l'arme-fusée est une arme inférieure par rapport à l'artillerie classique, et elle le restera encore longtemps » ; plus loin, il dit : « Jamais la fusée n'évincera l'artillerie classique sur les champs de bataille. »

Qu'il me soit permis, à la suite de cet article, de mettre un peu de clarté dans le problème de la fusée, et d'examiner de plus près les avantages et les inconvénients de cette arme.

1. Quelles sont les différences essentielles entre un coup de canon et le lancement de fusées ?